

# LE GROUPEMENTS DE COMMANDE PREVENTION ET PROTECTION DES RISQUES



 **LAMETROPOLE**  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE






## LES DEUX TYPES DE GROUPEMENTS DE COMMANDE




### Le groupement temporaire

- 1 groupement = 1 marché public
  - Une seule délibération pour l'entrée dans le groupement
  - Les membres du groupement sont tous partie au marché
- 



### Le groupement permanent

- 1 groupement  $\leq$  1 marché(s) public(s)
  - 1 délibération pour entrer dans le groupement puis un engagement pour chaque marché
  - L'ensemble des membres du groupement ne sont pas forcément tous partie à l'ensemble des marchés
- 



## Points de vigilance

Dans un groupement de commande permanent, les membres dont l'**adhésion** serait **postérieure au lancement** d'une procédure de passation ne **peuvent pas bénéficier des prestations** eu égard à l'obligation de définir précisément la nature et l'étendue des besoins préalablement à la passation d'un marché public  
(Article L. 2111-1 du code de la commande publique.)



Centrales d'achat



## Groupement temporaire



+



≠



## Groupement permanent



+



≠

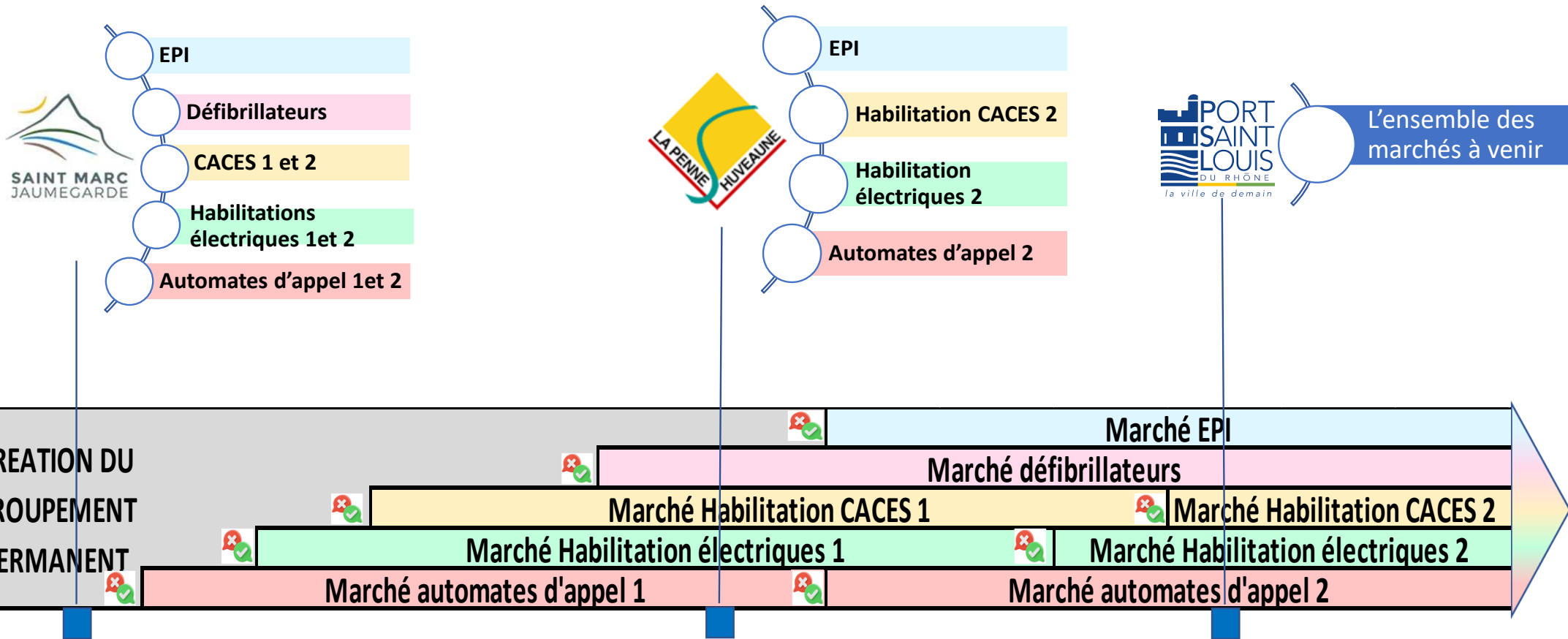


## CENTRALE D'ACHAT





# De quel(s) marché(s) ma commune peut-elle potentiellement bénéficier lors de son entrée dans un groupement de commande permanent ?



Période d'engagement sur les marchés proposés



# CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES CONVENTIONS METROPOLITAINES

## Le type de groupement d'achat

- Un groupement **permanent** proposant plusieurs marchés sur la thématique de la prévention et la protection des risques

## Les acteurs

- Le coordonnateur : La Métropole Aix-Marseille-Provence
- Les adhérents : La Métropole et les volontaires parmi les communes et leurs EPA et EPIC tel que CCAS, office du tourisme...
- La CAO : celle du coordonnateur

## La répartition des rôles

### • **Missions du coordonnateur :**

- Prépare, lance, et notifie le marché public
- Représente le groupement en justice dans le cadre de tout litige
- Conclue les avenants
- Gère les modifications administratives du contrat (coordonnées administratives et bancaires du titulaire, avenants).

### • **Obligations à la charge des adhérents**

- Faire acte d'engagement dans la phase amont du lancement des marchés qu'il souhaite rejoindre
- Autonomie dans l'exécution des marchés dans la limite du montant maximum qu'il aura défini (passation des commandes, gestion des livraisons et vérification à réception, réception, liquidation et mandatement des factures, application des pénalités).

## L'Entrée en vigueur et durée

- La convention entre en vigueur à **compter de sa notification à toutes les parties**
- La convention est passée pour 4 ans reconductible tacitement par période de 2 ans

## Finances

- La mission exercée par le coordonnateur ne donne lieu à **aucune rémunération**
- En revanche, les **frais et intérêts** à verser au titulaire par la coordonnateur suite à une condamnation intervenue dans le cadre de sa mission feront l'objet d'une **refacturation par le coordonnateur aux autres parties du marché concerné proportionnellement au montant estimatif déclaré au marché par chaque parties**



# LA RELANCE DU MARCHÉ DES AUTOMATES D'APPEL

## Rappel marché en COURS N° Z210407FOO

- **Objet du marché**


Mise en place d'un système d'alerte automatisé, permettant d'informer et d'alerter, en un minimum de temps, tout ou partie de la population des Communes adhérentes, les membres des cellules de gestion de crise, les agents opérationnels de terrain et tout autre type de groupe figurant dans les bases de données du système d'alerte.

Les risques : **météorologiques** (canicule, neige, grand froid, ...), **sanitaires, d'attentats, risques majeurs** ( crue, inondation, séisme et mouvements de terrain, feux de forêts, risques rupture de barrage et transport de matières dangereuses).

- **La forme du marché** : Accord cadre à marchés subséquents
- **Titulaire** : CEDRALIS
- **Date début et fin** : 20/12/21 -> 19/12/25
- **Adhérents au marché en cours** : 58 communes +MAMP



# La planification estimative du projet



AC à bons de commandes

**14 octobre** : @ d'info pour faire acte d'intérêt  
**17 octobre et 5 novembre 24** : Webinaires de présentation  
**22 octobre** : @ d'info + doc pour Délibérer

**Mai 25** : Lancement de l'AAPC



**Bureau métropolitain du 10 octobre 2024** : Délibération métropolitaine

**Du 14 octobre au 28 février 25** : Période de délibération communale

**Décembre 25** : Notification







## AUTRES MARCHÉS POTENTIELS DU GROUPEMENT SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

- Piste à court terme

CACES, Habilitation électrique -> Sourcing effectué à l'été 24 -> Proposition aux communes d'une structuration de marché Nov 24 -> décision métropolitaine sur la faisabilité -> fin d'année

- Pistes à moyen terme

EPI, défibrillateurs, caméras....

# VOS CONTACTS

**Valérie VUILLEROD**

*Cheffe de projet*

Service Mutualisation et  
Qualité de l'action  
métropolitaine  
Direction de la coopération  
métropolitaine  
DGD Appui et Services

06 32 87 53 34

[valerie.vuillerod@ampmetropole.fr](mailto:valerie.vuillerod@ampmetropole.fr)

**Frédérique BONNABESSE**

*Conseillère juridique Marchés  
Publics*

Service Achats et  
Implémentation  
Direction Achats  
DGD Appui et Services

04 91 99 71 05

[frederique.bonnabesse@ampmetropole.fr](mailto:frederique.bonnabesse@ampmetropole.fr)

**Frank MARINI**

*Chargé de mission Prévention  
Risques Majeurs*

Service Prévention et Gestion  
des Risques Majeurs  
Direction de la coopération  
métropolitaine  
DGD Appui et Services

06 32 87 50 40

[Frank.marini@ampmetropole.fr](mailto:Frank.marini@ampmetropole.fr)

**Laurence DURAND**

*Chargée de mission centrale  
d'achat*

Service Coordination des achats  
responsables  
Direction Achats  
DGD Appui et Services

07 60 74 80 47

[Laurence.durand@ampmetropole.fr](mailto:Laurence.durand@ampmetropole.fr)

# Merci !

Nous sommes à votre écoute si vous avez des questions.

Pour continuer à nous suivre RDV sur le site web dédié aux communes

<https://cooperation.ampmetropole.fr/login/>

